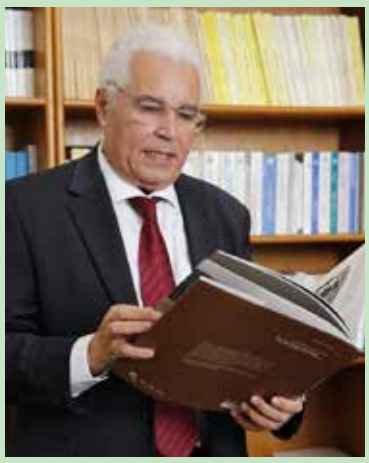
Les cahiers du Canard Libéré

Edition spéciale

Directeur de la publication **Abdellah Chankou**

Jamaâ Baïda : « La décolonisation ne saurait être pleinement achevée sans la réappropriation de nos archives »



Jamaâ Baida, historien, ancien directeur des Archives du Maroc.



Fête de l'indépendance 71 ans

DE L'INDÉPENDANCE À LA PUISSANCE

EDITO

DE L'INDÉPENDANCE À LA PUISSANCE

par Jamil Manar

En ce 71e anniversaire de l'indépendance, l'histoire boucle une boucle chargée de symboles. Le Maroc célèbre le recouvrement de sa souveraineté nationale dans un contexte marqué par une nouvelle consécration diplomatique de sa position sur le Sahara: la fin de la Minurso, un machin anachronique en total décalage avec l'évolution du dossier sur le terrain. Une évolution matérialisée notamment par le soutien croissant au plan d'autonomie présenté par le Royaume en 2007 et qui traduit un changement de paradigme. Longtemps figé dans une impasse entretenue par le Polisario et son parrain algérien, ce différend régional fabriqué de toutes pièces entre désormais dans une nouvelle phase. Ce qui n'est guère du goût des tenants du statu quo, pour lesquels l'immobilisme diplomatique est devenu une véritable raison d'être.

De l'indépendance territoriale à la défense de son intégrité nationale, le Maroc poursuit ainsi, avec méthode et détermination, sa marche vers une souveraineté pleinement assumée. Ce 71e anniversaire ne relève donc pas seulement du devoir de mémoire. Il rappelle aussi le chemin parcouru et les défis qui restent à relever pour inscrire durablement le Royaume dans une dynamique de progrès, de stabilité et de développement.

Les esprits chagrins, les nihilistes professionnels et autres adeptes du verre à moitié vide ne manqueront pas de soutenir que le Maroc n'a pas fait grand-chose en plus de sept décennies d'indépendance. À les entendre, le pays serait un immense champ de ruines, à tel point que tout père de famille raisonnable devrait songer à plier bagage, avec femme et enfants, pour chercher fortune sous des cieux prétendument plus cléments. Ces oiseaux de mauvais augure, qui confondent volontiers lucidité et dénigrement systématique, prennent prétexte des insuffisances et des dysfonctionnements bien réels pour dresser un tableau apocalyptique de la situation nationale. Ils excellent dans cet exercice, que ce soit dans les salons feutrés, en petits comités, ou à travers des analyses pompeusement présentées comme savantes.

> ***La souveraineté diplomatique et territoriale, si précieuse soit-elle, doit désormais trouver son prolongement dans la souveraineté économique, industrielle, énergétique et technologique.***

La réalité est pourtant autrement plus nuancée. Sans verser dans l'autosatisfaction ni fermer les yeux sur les défaillances de gouvernance, force est de reconnaître que le Maroc a accompli, en 71 ans, des progrès considérables dans de nombreux domaines. Des avancées que plusieurs pays autrement mieux dotés en ressources naturelles, à commencer par l'Algérie et son régime de caserne, n'ont pas toujours été capables de réaliser. Le Royaume dispose aujourd'hui d'atouts économiques, institutionnels et infrastructurels qui lui permettent de regarder l'avenir avec une certaine confiance, sans pour autant se dispenser d'un examen lucide de ses retards et de ses insuffisances.

Car le chantier du développement reste immense, particulièrement sur le front économique et social. Le Maroc paie encore le prix de décennies de retard, aggravées notamment par les errements du système éducatif, dont l'arabisation précipitée et mal préparée a durablement affecté la qualité des apprentissages. Depuis son accession au trône, en juillet 1999, le Roi Mohammed VI s'est employé à combler une partie de ce déficit à travers plusieurs réformes et programmes structurants. L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), destinée à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, en milieu urbain comme rural, figure parmi les dispositifs emblématiques de cette politique.

Le véritable enjeu aujourd'hui est de faire en sorte que la croissance profite au plus grand nombre, plutôt que de se concentrer entre les mains d'une minorité. C'est là que se mesure la pertinence d'un modèle de développement : non pas seulement à la richesse qu'il produit, mais à la manière dont il la distribue.

Le gouvernement est attendu sur sa capacité à faire preuve de courage politique, d'imagination et surtout d'efficacité. Fort de sa stabilité politique, devenue un avantage comparatif dans une région tourmentée, et de sa position géostratégique, le Maroc a les moyens de s'imposer davantage comme un carrefour régional des échanges et une destination de premier plan pour les investissements dans les industries d'avenir. Encore faut-il transformer ces avantages en emplois, en valeur ajoutée et en prospérité tangible pour les citoyens. Une croissance soutenue, accompagnée d'une meilleure répartition de ses fruits, constitue à cet égard une exigence incontournable.

Terre de résistance et de résilience, le Maroc millénaire a arraché son indépendance au prix de lourds sacrifices. Il a traversé les épreuves, encaissé les coups et résisté aux adversités, sans jamais renoncer à sa marche en avant. Mais la souveraineté d'aujourd'hui ne se limite plus à la défense des frontières et à la reconnaissance internationale. Elle se joue aussi dans la maîtrise des secteurs stratégiques, la capacité à produire, à innover et à réduire les dépendances extérieures.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les investissements considérables engagés, sous l'impulsion royale, dans les grandes infrastructures. Tanger Med, le futur port Nador West Med et le projet de Dakhla Atlantique redessinent progressivement la carte logistique du Royaume. La ligne à grande vitesse, le réseau autoroutier et les investissements dans les énergies renouvelables, à l'image du complexe solaire Noor, participent de la même ambition : doter le pays des infrastructures nécessaires à son développement et renforcer son attractivité. La coorganisation de la Coupe du monde 2030 avec l'Espagne et le Portugal apparaît, dans ce contexte, comme une consécration de cette montée en puissance et une occasion supplémentaire d'accélérer la modernisation du pays.

Mais attirer les capitaux étrangers et multiplier les grands projets ne suffisent pas. Encore faut-il préserver les acquis et anticiper les mutations d'un environnement économique et technologique en perpétuelle recomposition. Les stratégies de relocalisation industrielle envisagées par l'Union européenne pourraient notamment rebattre les cartes et fragiliser certains segments du modèle marocain d'accélération industrielle, largement fondé sur l'offshoring et la sous-traitance. Le Royaume ne peut donc se contenter de son rôle de plateforme compétitive à proximité de l'Europe. Il est tenu de franchir un nouveau cap en développant ses propres capacités productives et technologiques.

L'un des grands défis consiste précisément à encourager le « produire local », à substituer progressivement une production nationale compétitive aux importations et à réduire un déficit commercial devenu structurellement préoccupant. Il s'agit moins de céder aux sirènes d'un protectionnisme aveugle que de bâtir une véritable autonomie stratégique dans les secteurs essentiels. Il est difficilement soutenable, à terme, que le Maroc demeure aussi dépendant de fournisseurs étrangers, notamment chinois, pour une partie de ses équipements et consommables industriels et technologiques. Les tensions géopolitiques, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la volatilité des prix de l'énergie et du transport maritime rappellent, à intervalles réguliers, les risques d'une telle vulnérabilité.

Maîtriser davantage son destin économique est désormais une question de sécurité nationale autant que de compétitivité. Mais une nation industrielle et inventive ne se décrète pas à coups de discours ou de plans stratégiques. Elle se construit d'abord par l'investissement dans le capital humain, la qualité de l'enseignement, la recherche et la formation professionnelle. Elle suppose également de nouer des partenariats gagnant-gagnant, fondés sur le transfert effectif de technologies et de savoir-faire, plutôt que sur la simple importation de solutions conçues ailleurs.

Soixante et onze ans après avoir recouvré son indépendance, le Maroc se trouve ainsi à un nouveau tournant de son histoire. La souveraineté diplomatique et territoriale, si précieuse soit-elle, doit désormais trouver son prolongement dans la souveraineté économique, industrielle, énergétique et technologique. C'est à cette condition que les sacrifices consentis hier pour libérer le pays prendront tout leur sens dans les conquêtes de demain. ●

À l'occasion de la fête de l'indépendance

Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP
ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à
Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement au Glorieux Trône Alaouite.

OCP

Ces martyrs de l'indépendance du Maroc

Zerktouni, Roudani, Ben Abdellah et les autres

La colonisation a enfanté de grandes figures de la résistance qui se sont sacrifiées pour que le Maroc se libère du joug de la colonisation et de l'oppression. En voici quelques noms passés à la postérité.

Allal Ben Abdellah



Allal Ben Abdellah se fait connaître le jour de sa mort. Le 11 septembre 1953, cet artisan, tantôt peintre tantôt cordonnier, originaire de Guercif, n'a aucune action de résistance à son actif. Militant de base du parti de l'Istiqlal à Akkari à Rabat, il décide de faire le kamikaze contre le sultan malvenu, Mohamed Ben Arafa. Ce dernier se dirige alors à la prière du vendredi à la mosquée du Méchouar. Ben Abdellah se met sur la route du cortège, à bord de la Ford cabriolet immatriculée 2460 MA 9, qu'il vient d'acheter à cette fin. Intercepté par le sous-officier Robert King, il est abattu, poignard à la main, par l'officier (algérien) Mohamed Belhouari.

Houmane Fetouaki



Le commerçant Mohamed Ben Brik Ben Brahim (plus connu sous le nom de Houmane Fetouaki) a 52 ans lorsqu'il est contacté pour prêter main forte à la lutte armée à Marrakech. Deux raisons principales expliquent son recrutement : sa relation familiale avec le pacha Thami Glaoui et son grand attachement très discret à la cause nationale. Entre février et juillet 1954, il monte un réseau local qui mène des opérations spectaculaires. Coup sur coup, il cible, sans succès, Glaoui lui-même, blesse Ben Arafa, rate de peu le Résident général Guillaume en visite à la ville et abat le commissaire Maurice Monnier. Mais, suite à l'assassinat du contrôleur civil Thivend, son réseau est démantelé. Fetouaki sera condamné à mort et passé par les armes le 9 avril 1955.



Ahmed Ou Moha Al Hansali

Petit agriculteur, Sidi Ahmed Ahansal (dit Al Hansali) fait parler de lui le 13 mai 1951, lorsqu'il intercepte un véhicule de colons, leur tire dessus et met la main sur les armes en leur possession. Il multiplie alors les assauts contre des caïds, des contrôleurs civils mais aussi de simples propriétaires terriens. La presse de l'époque le surnomme "le tueur de Tadla". Dans la région, il fait l'objet d'une traque à l'aveuglette à laquelle prennent part plusieurs centaines de soldats. Sa tête sera mise à prix : un million de francs. Finalement, il tombe avec son frère d'armes, Mohamed Smiha, le 23 juillet 1951. Interrogés et torturés sous le regard de Pascal Boniface en personne, les deux braves résistants seront exécutés le 16 février 1952.

Brahim Roudani



Dès 1952, Si Adi Addou Ben Brahim, alias Brahim Roudani, prend la tête de la résistance casablancaise. Membre fondateur d'Al Mounaddama assyria (l'Organisation secrète), ce riche commerçant ne porte pas dans son cœur la direction de l'Istiqlal qu'il trouve trop bourgeoise à son goût.
La force de Roudani réside dans sa capacité à catalyser les cellules de la résistance . Depuis Casablanca, il joue un rôle crucial dans l'encadrement de la résistance rurale, via un réseau d'épiciers de sa ville d'origine, Taroudant. Arrêté puis torturé au centre de détention Darkoum en juin 1954, il en sort affaibli. A l'orée de l'Indépendance, il tente de jouer les médiateurs pour réunifier les factions armées. Jugé populiste et peu fiable, il est attaqué et abattu par quatre membres du Croissant noir marocain le 5 juillet 1956.

Mohamed Zerktouni



Ce jeune menuisier de de l'ancienne médina de Casablanca est un personnage fascinant. Membre dirigeant de l'Istiqlal à Casablanca, il est à l'origine du démantèlement d'une structure de lutte armée. En 1951, il figure parmi les fondateurs, aux côtés d'Abderrahmane Senhaji, de l'Organisation secrète (OS). Il s'occupe de la constitution des cellules, s'emploie à se débrouiller des armes et de les convoyer vers Marrakech. Rompu aux techniques du maquis, il esquive les coups de filet de la police coloniale suite à plusieurs faits d'armes de la résistance (Marché central, Rapide Casa-Alger...) dont il est le maître d'œuvre. Ses qualités de leader poussent l'OS à l'envoyer à Tétouan pour préparer le terrain à la création de l'Armée de libération nationale. Il décline cette offre. Le 18 juin 1954, la police débarque chez lui pour l'arrêter. Au lieu de se livrer, il choisit de se suicider en avalant du cyanure.



Moulay Abdeslam Jebli

Originaire de Marrakech, Moulay Abdeslam Jebli a joué un rôle-clé dans la lutte armée. Il est, en 1952, aux côtés de Fqih Basri, le mentor du réseau El Fetouaki à Marrakech. Il pilote, avec le concours d'un certain Mohamed Bouyahya, originaire de Tata, les réseaux de résistance armée au Sud. Il veille, plus tard, avec d'autres figures de l'Organisation secrète, à "sécuriser le système d'information,

À l'occasion du 71ème anniversaire de la Fête de l'Indépendance

Le Directeur Général du Groupe Barid Al-Maghrib
et l'ensemble de la famille postière ont l'insigne honneur de présenter
leurs vœux les plus déférents à

NOTRE AUGUSTE SOUVERAIN,



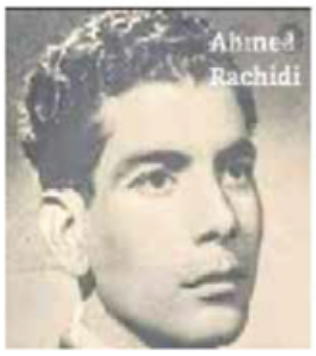
SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE

et renouvellent leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite**.
Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté le Roi** et le combler en la
personne de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,**
de **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**
ainsi que de tous **les membres de l'Illustre Famille Royale.**

مجموعة بريد المغرب
ⴰⵣⵡⵍ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
GROUPE BARID AL-MAGHRIB

de la base au sommet". Arrêté en octobre 1954, il militera au lendemain de l'indépendance autrement. En faveur de "la résistance pour la démocratie".

Ahmed Rachidi



"Ne me bandez pas les yeux, laissez-moi voir le ciel bleu de mon pays", ainsi parlait Ahmed Rachidi, le 4 janvier 1954, face au peloton d'exécution. Titulaire d'un CEP et maîtrisant bien la langue française, cet illustre dirigeant de l'organisation La Main Noire a tué le moqaddem Mohamed Ben Larbi pour, dit-il, devant le tribunal qui le jugeait, "donner un exemple aux autres traîtres". Le 5 octobre 1953, son compagnon de cellule Mekki est arrêté à la mosquée Chleuh dans l'ancienne médina de Casablanca. Sa cache d'armes, logée sous la scène du cinéma Rio, est alors découverte et Rachidi sera démasqué et arrêté.

Abdellah Chefchaouni

À Fès, la résistance ne dépasse pas le domaine de la militance politique. Sous l'impulsion de Zerktouni, plusieurs tentatives sont menées pour passer à l'action armée. Finalement, le cordonnier Abdellah Chefchaouni se montre plus entreprenant . Principale action armée à l'actif de son groupe, l'attentat contre le pacha Baghdadi à Bab Ftouh, le 1er mai 1954. Le collabo fassi s'en est tiré avec des blessures. Chefchaouni envisageait de jeter une bombe au milieu du cortège de Guillaume, mais il se ravisa à la dernière minute. Arrêté le 23 mars 1955, son avocat traduit ainsi sa pensée : "Je ne suis pas un criminel mais un homme libre qui défend sa patrie, sa religion et son sultan". Il est exécuté le 2 août 1955. Fès perd alors un grand héros.

Rahal Meskini

Cet originaire de la tribu de Beni Meskine adhère au parti de l'Istiqlal à Kénitra en 1947, à l'âge de 21 ans. Il quitte la ville en 1952 pour s'installer à Casablanca. Là, il intègre l'Organisation secrète et chapeaute la zone de M'dakra, autour de la ville. Revolver à la main, il est réputé impitoyable, autant avec les colons qu'avec les féodalités locales. En 1954, il est arrêté mais arrive, au bout de quarante jours de torture, à prendre la fuite. Il tombe le 17 décembre 1956 sous les balles de militants du Croissant noir. Une autre victime des déchirements postindépendance. ●

Les oubliées de la résistance

Elles ont pour noms Aïcha Bent Abi Ziane, Mamat Al Farkhania, Aïcha Al Ouarghalia, Haddhoum Bent Al Hassan, Itto Ou Hammou Zayani, Aïcha Al Amrania, Daouya Al Kahli, les femmes d'Ait Atta, ou encore les Zemmouriyates. Ces femmes, que l'histoire officielle et la mémoire collective n'ont pas curieusement retenu, ont pourtant contribué de façon remarquable la résistance contre l'occupant.
La chercheuse Assia Benadada, a rendu un immense hommage à ces braves dames méconnues dans un long article intitulé « Les femmes dans le mouvement nationaliste marocain» documenté publié en 1999 dans la revue Clio. Plus qu'un témoignage, un acte de réhabilitation de ces oubliées du combat pour l'indépendance du Royaume. ●

Quand Lyautey faisait la différence entre le Maroc et l'Algérie...

Figure emblématique de l'histoire coloniale française, et particulièrement du protectorat dont il a été le "proconsul", Hubert Lyautey s'est efforcé, dans "l'empire fortuné", de donner corps à la notion de protectorat à la française. Dans son discours à la chambre de commerce de Lyon du 29 février 1916 que nous reproduisons*, il oppose la forme prise par la domination française au Maroc à celle appliquée dans l'Algérie voisine.



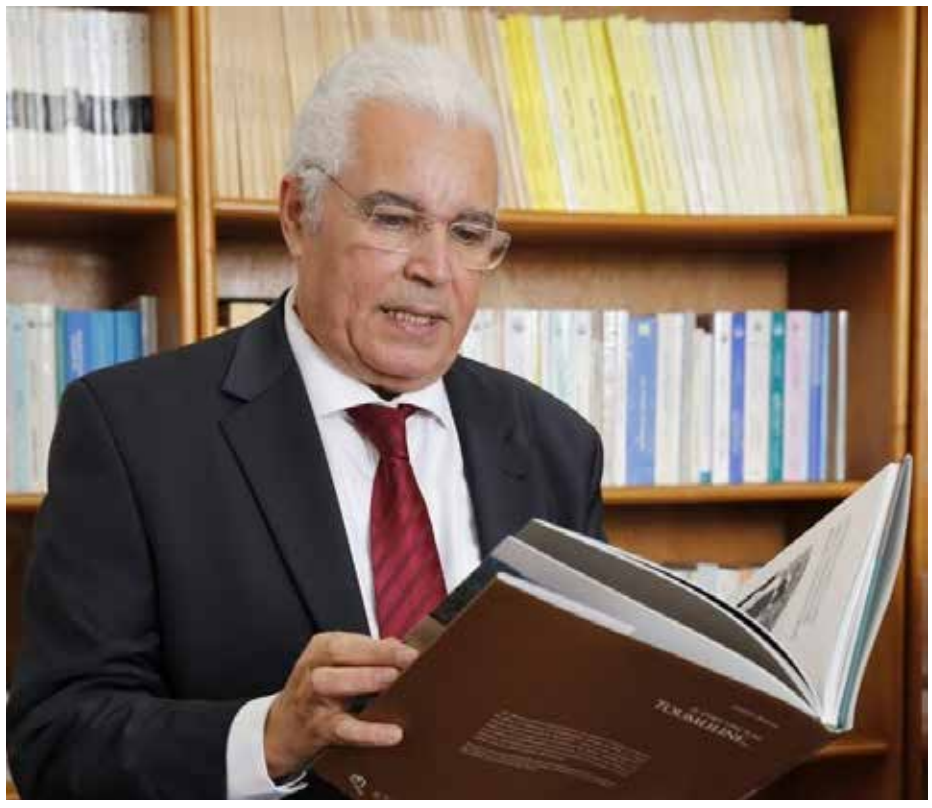
Discours de Lyautey à la chambre de commerce de Lyon, 29 février 1916 (....) Permettez-moi maintenant, cher monsieur Birot, de retenir l'attention sur une de vos paroles. Parlant de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, vous avez dit: "Nos trois colonies". Or, rien ne serait plus inexact et plus périlleux que de faire de notre Afrique du Nord une image aussi simplifiée, et de considérer la Tunisie, l'Algérie et le Maroc sous le même aspect. Alors que nous sommes en Algérie depuis plus de quatre vingt ans, en Tunisie depuis trente-cinq ans, nous n'avons pris pied au Maroc qu'il y a huit ans, et notre protectorat y date de moins de quatre ans. L'œuvre qu'y réalisait le général d'Amade en 1908, c'est celle qui s'accomplissait en Algérie entre 1830 et 1832. Et puis, si l'Algérie est bien une "colonie", le Maroc est un "protectorat", et ce n'est pas là seulement question d'étiquette. Alors que nous nous sommes trouvés en Algérie en face d'une véritable poussière, d'un état de choses inorganique, où seul le pouvoir constitué était celui du dey turc effondré dès notre venue, au Maroc, au contraire, nous nous sommes trouvés en face d'un empire historique et indépendant, jaloux à l'extrême de son indépendance, rebelle à toute servitude, qui jusqu'à ces dernières années, faisait encore figure d'État constitué, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, sa représentation à l'étranger, ses organismes sociaux dont la plupart subsistent toujours, malgré la défaillance récente du pouvoir central. Songez qu'il existe encore au Maroc nombre de personnages qui, jusqu'il y a six ans, furent ambassadeurs du Maroc indépendant à Pétersbourg, à Londres, à Berlin, à Madrid, à Paris, accompagnés de secrétaires et d'attachés, hommes d'une culture générale, qui ont traité d'égal à égal avec les hommes d'état européens, qui ont le sens et le goût des choses politiques: rien de similaires en Algérie ou en Tunisie. A côté de cet état-major politique, il existe également un état-major religieux qui n'est pas négligeable. Le ministre de la justice actuel du sultan a professé pendant des années à l'université d'El-Azar au Caire, à Stamboul, à Brousse, à Damas, est en correspondance avec les oulémas jusqu'aux Indes, et n'est pas le seul qui soit en relations avec l'élite islamique d'Orient. Il existe enfin une équipe économique de premier ordre composée de gros commerçants qui ont des maisons à Manchester, à Hambourg, à Marseille, qui y sont généralement allés eux-mêmes. Nous nous trouvons donc là en présence d'une élite politique, religieuse et économique qu'il serait insensé d'ignorer, de méconnaître et de ne pas utiliser car, associée étroitement à l'oeuvre que nous avons à réalise au Maroc, elle peut et doit l'aider puissamment. Ajoutez - et tous ceux d'entre vous qui sont allées au Maroc le savent bien - qu'il y a là une race industrieuse, laborieuse, intelligente, ouverte au progrès, dont on tirera le plus large parti à condition de respecter scrupuleusement ce qu'elle veut voir respecter. (...) A nul pays ne convenait donc mieux le régime du protectorat, régime non pas transitoire mais définitif, qui a comme caractéristique essentielle l'association et la coopération étroite de la race protectrice dans le respect mutuel, dans la sauvegarde scrupuleuse des institutions traditionnelles. (...) Oh ! Félicitons-nous que ce soit la conception du protectorat qui ait prévalu au Maroc et maintenons-l'y précieusement. (...) ●

H. Lyautey, Paroles d'action, présenté par J.L. Miège, édition de la Porte, 1995

Jamaâ Baïda : « La décolonisation ne saurait être pleinement achevée sans la réappropriation de nos archives »

À l'occasion de la célébration de la Fête de l'Indépendance, l'historien marocain Jamaâ Baïda revient sur les grandes étapes de la lutte pour la libération nationale, les sacrifices qui ont jalonné le combat pour l'indépendance et les enseignements de cette page fondatrice de l'histoire du Maroc. Un éclairage historique pour mieux comprendre le passé et mesurer la portée de cet héritage dans le Maroc d'aujourd'hui.

Propos recueillis par Jamil Manar



Jamaâ Baida, historien, ancien directeur des Archives du Maroc

Le Canard Libéré : Le 18 novembre 1955, Mohammed V annonçait, à son retour d'exil, la fin du régime du Protectorat et l'avènement de l'Indépendance. Pourtant, le recouvrement de la souveraineté s'est concrétisé à travers plusieurs étapes diplomatiques et juridiques, notamment les accords franco-marocains du 2 mars 1956, la déclaration hispano-marocaine du 7 avril et la fin du statut international de Tanger en octobre 1956. Quel sens historique faut-il donner à cette succession d'événements et pourquoi le 18 novembre demeure-t-il une date fondatrice dans la mémoire nationale ?

Jamaâ Baida : Le 18 novembre 1955 constitue une date fondatrice dans l'histoire contemporaine du Maroc, car il marque le retour triomphal de Mohammed V de son exil et l'annonce solennelle de la fin du régime du Protectorat, ainsi que de l'avènement d'une nouvelle ère fondée sur la liberté, l'unité et la souveraineté nationales. Cependant, il convient de préciser que le recouvrement de la souveraineté ne s'est pas réalisé en un seul acte, mais à travers un processus progressif. Les accords franco-marocains du 2 mars 1956 ont officiellement mis fin au Protectorat français ; la déclaration hispano-marocaine du 7 avril suivant a consacré la fin du régime de la présence espagnole dans la zone Nord (exceptés Sebta, Melilla et les îles avoisinantes) ; enfin, la fin du statut international de Tanger, en octobre 1956, a permis la rétrocession de la zone tangéroise soumise à un statut international particulier à la suite de la Convention de Paris de décembre 1923 signée par les principales puissances intéressées par le devenir de Tanger. Cette succession d'événements traduit donc la complexité du processus de décolonisation du Maroc, qui devait dépasser le cadre des accords bilatéraux pour rétablir l'unité politique, territoriale et institutionnelle du pays. Elle rappelle que le Maroc a subi un processus de démembrement territorial sous la pression de plusieurs puissances occidentales.
Si le 18 novembre demeure une date fondatrice dans la mémoire nationale, c'est parce qu'il incarne bien davantage qu'une étape diplomatique : il symbolise la victoire politique d'un peuple, le retour de la légitimité nationale et la restauration de la continuité historique de l'État marocain.
Il représente ainsi le moment où l'indépendance, longtemps revendiquée et conquise au prix de lourds sacrifices, est devenue une promesse collective et un horizon partagé. En d'autres termes, le 18 novembre 1955 symbolise l'indépendance comme acte de renaissance nationale, tandis que les étapes de 1956 en constituent la traduction juridique, diplomatique et territoriale.

Le récit de l'indépendance est souvent réduit à l'anniversaire de la « Révolution du Roi et du Peuple ». Avec le recul de l'historien, comment restituer la diversité des forces qui ont contribué à cette libération : le mouvement national, la résistance armée, les acteurs locaux, les différentes composantes de la société marocaine ? Certains épisodes ou acteurs restent-ils encore insuffisamment présents dans la mémoire collective ?

La formule « Révolution du Roi et du Peuple» exprime une réalité historique fondamentale : l'indépendance du Maroc fut le résultat d'une convergence entre la légitimité monarchique et une mobilisation populaire qui a pris des formes multiples. Toutefois, avec le recul de l'historien, il importe de dépasser toute lecture réductrice ou exclusivement institutionnelle de cet épisode, afin de restituer la diversité des acteurs et des engagements qui ont rendu possible la libération nationale. Le mouvement national, à travers ses différentes organisations, ses intellectuels, ses militants et ses réseaux de mobilisation, a joué un rôle déterminant dans la formulation des revendications politiques, notamment autour des Manifestes de l'indépendance : celui du 14 février 1943 élaboré en zone à l'initiative du Parti des Réformes Nationales (Abdelkhaleq Torrès) et du Parti de l'Unité Marocaine (Mekki Naciri), celui du 11 janvier 1944 présenté par le Parti de l'Istiqlal et enfin l'adhésion d'Al Haraka al Qawmiyya (Mohammed Hassan Ouazzani) à cette même revendication par le présentation de son propre manifeste le 13 janvier 1943.
La résistance armée, particulièrement après la déposition de Mohammed V en août 1953, a constitué une autre forme essentielle de lutte, à travers les opérations menées par les réseaux de résistance et les groupes armés dans plusieurs régions du Royaume. Mais cette histoire ne saurait être complète sans accorder toute leur place aux acteurs locaux : résistants des villes et des campagnes, militants anonymes, chefs de tribus, réseaux de solidarité, ainsi que les populations qui ont apporté un soutien matériel, humain et logistique à la lutte. Les femmes, notamment, ont contribué à la mobilisation, à la transmission des messages, à l'organisation des solidarités et parfois à des actions directes de résistance. Les commerçants, les ouvriers, les paysans, les étudiants et les différentes catégories sociales ont également participé, selon leurs moyens et leurs possibilités, à cet effort collectif. Tout cela mérite d'être reconnu et valorisé auprès de notre jeunesse, ce qui est à même de renforcer leur patriotisme qui est une force mobilisatrice pour bâtir le Maroc d'aujourd'hui et de demain.
Il convient aussi de rappeler que la lutte pour l'indépendance ne s'est pas limitée aux territoires placés sous Protectorat français. Les régions soumises à l'occupation espagnole, les populations du Nord et du Sud, ainsi que les Marocains établis à l'étranger, ont pris part, selon des modalités diverses, à la mobilisation nationale. Certains épisodes et acteurs demeurent néanmoins insuffisamment présents dans la mémoire collective. C'est notamment le cas de nombreuses résistantes, des militants locaux peu connus, des réseaux clandestins, des résistances régionales et des parcours individuels restés dans l'ombre des grandes figures nationales. La diversité des engagements, mais aussi les tensions et les divergences qui ont traversé le Mouvement national, méritent également d'être étudiées avec davantage de nuance. Le rôle de l'historien est précisément de restituer cette pluralité des expériences et des mémoires. Cela suppose de croiser les archives administratives et diplomatiques, les archives du mouvement national, les témoignages oraux, les mémoires familiales et la presse de l'époque. Il s'agit non pas de déconstruire le récit national, mais de l'enrichir, en rendant visibles celles et ceux qui ont contribué à l'indépendance sans toujours trouver leur juste place dans sa mémoire officielle. Ainsi, la « Révolution du Roi et du Peuple » doit être comprise comme une œuvre historique collective, dont la richesse réside précisément dans la diversité de ses acteurs, de ses formes de résistance et des sacrifices consentis.

Au lendemain de l'indépendance, le Maroc devait non seulement recouvrer sa souveraineté, mais aussi construire les institutions d'un État moderne, unifier ses structures administratives et engager sa transformation économique et sociale. Quel était l'état réel du pays en 1956 et dans quelle mesure l'héritage du Protectorat a-t-il pesé sur les choix et les orientations des premières années de l'indépendance ?

Le recouvrement de l'indépendance en 1956 a fait engager le Maroc devant un immense chantier historique : il ne s'agissait pas seulement de mettre fin à la domination étrangère et de restituer la souveraineté nationale, mais également de reconstruire un État, de rétablir son unité territoriale et administrative et de répondre aux aspirations économiques et sociales d'une population longtemps soumise aux logiques du système colonial.
En 1956, le Maroc présentait une situation profondément contrastée. D'un côté, le Protec-



Fête de l'Indépendance



torat avait laissé des infrastructures modernes relativement développées, notamment dans les domaines des transports, des ports, des chemins de fer, de l'administration et de certains secteurs industriels et agricoles. Mais ces réalisations avaient été conçues, pour une large part, en fonction des intérêts économiques et stratégiques de la puissance coloniale. Leur répartition géographique était inégale et elles bénéficiaient prioritairement aux centres urbains et aux secteurs liés à l'économie d'exportation. De l'autre côté, une grande partie de la population marocaine demeurait confrontée à la pauvreté, à l'analphabétisme, à l'insuffisance des équipements sanitaires et scolaires et aux profondes disparités entre les villes et les campagnes.

À cette situation s'ajoutait la fragmentation institutionnelle héritée du Protectorat. Le pays devait réunifier des administrations longtemps organisées selon des régimes distincts, français et espagnol, tout en mettant fin aux particularismes juridiques et administratifs, notamment dans la zone internationale de Tanger. La construction d'une administration nationale, la marocanisation des cadres, la mise en place d'institutions souveraines et la consolidation de l'unité territoriale constituaient donc des priorités immédiates. Le legs de la colonisation a ainsi profondément pesé sur les choix des premières années de l'indépendance. Le nouvel État a dû composer avec des structures administratives, économiques et techniques largement façonnées par la période coloniale, tout en cherchant à les transformer et à les mettre au service d'un projet national. Cette transition s'est traduite par la création d'institutions nationales, la réorganisation de l'armée et des forces de sécurité, la marocanisation progressive de l'administration, ainsi que par les premières orientations de planification économique et de développement social. Il faut également souligner que cette construction s'est déroulée dans un contexte politique complexe, marqué par les attentes populaires, les divergences au sein du mouvement national et les enjeux de consolidation du pouvoir central. En clair, le Maroc indépendant a hérité d'un paradoxe : celui d'un pays doté de certaines infrastructures et de structures administratives modernes, mais profondément marqué par les inégalités, les déséquilibres territoriaux et la dépendance économique. Le défi des premières années fut précisément de transformer cet héritage, de passer d'un État organisé au service d'une domination coloniale à un État souverain, porteur d'un projet de développement, de cohésion nationale et de modernisation de la société.

Plus de sept décennies après le retour d'exil de Mohammed V et l'annonce de la fin du Protectorat, le Maroc est engagé dans une nouvelle phase de transformation. Dans son discours du 9 octobre 2026 devant le Parlement, le Roi Mohammed VI a notamment insisté sur la justice sociale et territoriale, l'emploi des jeunes, la qualité des services publics et l'accélération de la régionalisation avancée. À la lumière des aspirations qui portaient le mouvement national, comment évaluez-vous le chemin parcouru et les défis qui restent à relever pour concrétiser pleinement le projet de développement national ?

Sans verser dans l'autosatisfaction, je pense qu'il faut apprécier le chemin parcouru par le Maroc depuis l'indépendance à la lumière des aspirations qui avaient animé le Mouvement national. Celui-ci ne s'était pas limité à revendiquer la fin du Protectorat et le recouvrement de la souveraineté nationale. Il portait également un projet de société fondé sur la liberté, la dignité, l'émancipation, l'éducation, la justice sociale et la participation des citoyens à la construction de leur avenir. À cet égard, le Maroc a incontestablement accompli des transformations profondes. Il a consolidé ses institutions, développé ses infrastructures, élargi l'accès à l'éducation, construit une économie diversifiée et renforcé sa présence sur la scène internationale. Le parachèvement de l'intégrité territoriale, certes incomplète sans Sebta et Melilla, et les différentes réformes institutionnelles ont également constitué des étapes importantes dans la construction de l'État national. Cependant, il serait historiquement réducteur de considérer que l'indépendance a, à elle seule, réalisé toutes les aspirations du peuple marocain. Le recouvrement de la souveraineté politique devait ouvrir la voie à une autre forme de combat : celui du développement humain, de la réduction des inégalités et de la construction d'une société offrant à tous les citoyens les mêmes possibilités de réussite. C'est précisément dans cette perspective que je situe les orientations du discours royal du 9 octobre 2026. L'accent mis sur la justice sociale et territoriale, l'emploi des jeunes, la qualité des services publics et l'accélération de la régionalisation avancée traduit la nécessité de franchir une nouvelle étape : passer d'une logique de réalisation des grands projets à une logique de résultats tangibles dans la vie quotidienne des citoyens. Les défis sont considérables. Ils concernent notamment la réduction des disparités entre les régions et entre les milieux urbain et rural, l'amélioration de l'apprentissage scolaire et le niveau de l'université, la création d'emplois décents pour les jeunes, la lutte contre les différentes formes de précarité et la restauration de la confiance dans les institutions. La régionalisation avancée, quant à elle, ne pourra produire ses effets que si elle s'accompagne d'un véritable transfert de compétences, de moyens financiers et de capacités de décision vers les territoires.

Il me semble également essentiel de ne pas dissocier le développement économique du développement culturel et intellectuel. Une nation ne se construit pas uniquement par ses infrastructures et ses performances économiques ; elle se construit aussi par la qualité de son système éducatif, la vitalité de sa culture, la valorisation de son patrimoine et la connaissance de son histoire.

La question de l'intégrité territoriale demeure au cœur de l'histoire contemporaine du Maroc. Les développements diplomatiques enregistrés en octobre dernier autour de la question du Sahara marocain invitent également à replacer cette actualité dans une perspective historique plus large. Comment comprendre la continuité entre le combat pour l'indépendance, le processus du parachèvement de l'unité territoriale et les évolutions diplomatiques actuelles ?

R: La question de l'intégrité territoriale constitue l'un des fils conducteurs de l'histoire contemporaine du Maroc. Pour en comprendre la portée, il convient de replacer les évolutions diplomatiques actuelles dans une perspective historique qui relie trois séquences : la lutte pour l'indépendance, le parachèvement de l'unité territoriale et la recherche d'une solution définitive à la question du Sahara.

En 1956, le recouvrement de l'indépendance ne signifiait pas encore la restauration complète de l'intégrité territoriale du Royaume. Le Maroc devait poursuivre un processus de réunification marqué par plusieurs étapes : la récupération de Tarfaya en 1958, de Sidi Ifni en 1969, puis la Marche Verte de novembre 1975 et la réintégration de l'ancienne zone espagnole du Sahara dans le cadre des accords de Madrid. Ces événements s'inscrivent dans une revendication historique de continuité territoriale, même si le statut du Sahara occidental demeure contesté par le régime algérien qui a des visées hégémoniques anachroniques dans la région.

Cette continuité traduit une constante de la politique marocaine depuis l'indépendance: faire coïncider le recouvrement de la souveraineté avec la restauration de l'unité territoriale. Elle explique également la place centrale accordée à cette question dans la mémoire nationale, où la lutte anticoloniale et le parachèvement de l'intégrité territoriale sont souvent envisagés comme les deux dimensions d'un même projet historique. Les développements diplomatiques d'octobre 2026 marque incontestablement un tournant dans le traitement international de la question du Sahara. Le 30 octobre dernier, le Conseil de sécurité n'est pas parvenu à adopter les projets de résolution concurrents concernant le renouvellement de la mission de la MINURSO, à la suite notamment du veto russe au projet américain. Cet épisode pourrait constituer une évolution favorable à la position marocaine sur le Sahara ; mais il révèle aussi les évolutions des rapports de force diplomatiques internationaux et les divergences qui continuent d'entourer le règlement du différend. Le rôle de l'historien est précisément de mettre en perspective ces différentes séquences, sans les confondre. Il s'agit de montrer comment la question territoriale a accompagné la construction de l'État marocain indépendant, tout en analysant les continuités, les ruptures et les transformations des moyens mobilisés pour défendre les revendications nationales. L'histoire permet ainsi de comprendre que l'intégrité territoriale n'est pas seulement une question de frontières : elle touche également à la construction de l'État, à la mémoire collective et à la représentation que le Maroc se fait de son unité historique.

En tant qu'historien et ancien directeur des Archives du Maroc, vous avez également consacré une partie importante de votre parcours à la préservation de la mémoire nationale. Les archives constituent-elles encore un chantier inachevé pour le Maroc? Quels fonds, témoignages ou documents mériteraient aujourd'hui d'être davantage exploités pour enrichir notre connaissance de l'indépendance et transmettre cette histoire aux jeunes générations ?

Merci pour cette question qui me tient personnellement à cœur ! Les archives constituent un chantier encore inachevé pour le Maroc. Certes, des avancées importantes ont été réalisées, notamment avec la promulgation de la loi relative aux archives en 2007, la création de l'institution Archives du Maroc en 2011 et la prise de conscience croissante de l'importance du patrimoine archivistique dans la préservation de la mémoire nationale. Mais le travail reste considérable, aussi bien en matière de collecte et de sauvegarde des documents que de classement, de traitement, de numérisation et de mise à disposition des chercheurs et du grand public. S'agissant de l'histoire de l'indépendance, il me semble nécessaire de dépasser les sources institutionnelles et les récits politiques traditionnels pour mobiliser une documentation beaucoup plus diversifiée. Je pense, en premier lieu, aux archives des administrations coloniales, conservées en partie au Maroc, mais surtout en France et en Espagne, qui permettent de mieux comprendre les mécanismes de la domination franco-espagnole, les résistances marocaines et les négociations ayant conduit à l'indépendance. Il est temps pour le Maroc d'engager une démarche diplomatique résolue auprès de la France et de l'Espagne en vue de la restitution, à défaut des documents originaux, d'une version numérique des archives produites sur son territoire durant la période coloniale et transférées dans les dépôts de ces deux pays au mépris du sacro-saint principe de l'archivistique, à savoir « la territorialité des archives » ! Ces documents ne constituent pas de simples fonds administratifs : ils sont une composante essentielle de notre patrimoine historique, de notre mémoire collective et de notre identité nationale. Leur dispersion hors de nos frontières prive encore les chercheurs marocains d'un accès direct à une partie importante des sources de leur propre histoire. Cette revendication devrait s'accompagner d'un travail préalable d'inventaire, d'identification et de négociation sur le statut juridique des fonds concernés, en associant historiens, archivistes et diplomates. La décolonisation ne saurait être pleinement achevée sans une réappropriation de notre patrimoine archivistique. Car maîtriser ses archives, c'est aussi se donner les moyens d'écrire sa propre histoire, de préserver sa mémoire et de transmettre aux générations futures les sources de leur passé. Mais il existe d'autres sources tout aussi précieuses : les archives privées des acteurs du mouvement national, les correspondances, les journaux intimes, les photographies, les tracts, les journaux de l'époque, ainsi que les témoignages des familles et des personnes ayant vécu cette période. L'histoire de l'indépendance ne saurait, en effet, être réduite aux seules décisions des responsables politiques. Elle doit également rendre compte de l'engagement des militants, des sacrifices des populations, du rôle des femmes, des étudiants, des travailleurs et des différentes composantes de la société marocaine. À ce propos, je voudrais insister sur l'urgence de développer les programmes de collecte de témoignages oraux. Les générations qui ont directement vécu les dernières années du Protectorat et les premières années de l'indépendance disparaissent progressivement. Recueillir leurs souvenirs, les confronter aux sources écrites et les préserver dans des conditions scientifiques rigoureuses constitue une responsabilité majeure. Il s'agit là d'un champ de recherche particulièrement prometteur, qui mérite d'être investi par la communauté universitaire marocaine dans une perspective pluridisciplinaire. Les universités, à travers leurs laboratoires et leurs équipes de recherche répartis sur l'ensemble du territoire national, pourraient contribuer à l'exploration, à l'inventaire et à l'analyse de ce patrimoine archivistique. Enfin, transmettre cette histoire aux jeunes générations suppose de rendre les archives accessibles et vivantes, en développant les outils numériques, les expositions, les publications pédagogiques et les partenariats avec les établissements scolaires et universitaires. Car les archives ne sont pas simplement des traces du passé. Elles sont des instruments de connaissance, de citoyenneté et de construction de l'avenir. Un pays qui ne prend pas suffisamment soin de ses archives se prive d'une partie essentielle de sa mémoire et laisse à d'autres le soin d'écrire son histoire. Préserver et valoriser notre patrimoine archivistique, c'est donc aussi consolider notre souveraineté mémorielle et transmettre aux générations futures une connaissance documentée et plurielle de leur histoire. ●



DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'yser - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma